

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 23 OCTOBRE 2009**

**Présents :** Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, Mr Michel GODELU Mr Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, Mr Serge BUFFET, Mme Stéphanie NEDEAU, Mr Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU, Mr Michel AUPERIN.

**Absents excusés :** Mr André PACYNA, Mme Flora LAURENT-GAUTHIER

**Secrétaire de séance :** Mr Alain THEBAULT

Pouvoir de Mme Flora LAURENT-GAUTHIER à Mme Jacqueline ROUAULT  
Pouvoir de Mr André PACYNA à Mr Michel GODELU

Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 18 septembre 2009.

**FINANCES :**

- Etat des finances au 15 octobre 2009

Mr le maire donne lecture de l'état des finances de la commune au 15 octobre.

Fonctionnement :     Recette 540 036 €uros  
                              Dépenses 418 615 €uros

Investissement :     Recettes 58 688 €uros  
                              Dépenses 130 816 €uros

Ce qui laisse apparaître un total général de + 49 293 €uros

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il leur a fait parvenir le projet de loi de finances pour 2010.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission sur l'eau se réunira le 08 décembre 2009 à 18 heures 30 en Mairie.

**- Convention de recouvrement des produits locaux entre la Commune et les Finances Publiques**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal le projet de recouvrement des produits locaux entre la Commune et les Finances Publiques

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

**BATIMENTS COMMUNAUX :**

- Point sur les travaux en cours

Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint fait le point sur les différents travaux en cours : L'abri parents (et jeunes) est terminé, le revêtement de la classe CP sera refait le mardi 27 octobre, un rideau est prévu pour la nouvelle porte de la salle polyvalente, un panneau indiquant la MAB sera bientôt posé

### **ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :**

#### **- Nouveaux tarifs Maison des Associations et Salle Polyvalente au 1<sup>er</sup> janvier 2010**

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, expose les motifs qui ont amené sa commission à revoir les prix des locations de la salle polyvalente et de la MAB à la baisse.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter ces nouveaux tarifs à partir du 01 janvier 2010
- d'appliquer ce tarif aux personnes ayant déjà retenues la salle en 2009 pour 2010.

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de subvention du SAINT MARTIN JUDO CLUB. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas subventionner ce club.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention de 30 €uros aux souvenirs français.

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que le journal de fin d'année est en préparation et que cette année sa commission souhaite renforcer la communication sur les divers syndicats

### **VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :**

#### **- Bas du Bourg**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'avancement des dossiers. Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention DDEA/Commune concernant le génie civil

#### **- Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que deux erreurs matérielles sont apparues dans la délimitation des zones U2 et AUa dans les secteurs contigus des Grands Prés et de la Magdeleine.

1) L'existence d'une canalisation d'eau alimentant les constructions sises le long de l'ancien chemin de Mehun fait classer la zone des Grands Prés en U2 et non AUa.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette modification.

2) Monsieur le Maire demande à Mme Pascale SARRET, conseillère municipale, de sortir de la salle du conseil car elle est concernée par ce dossier.

L'existence d'une canalisation d'eau route de Mehun sur Yèvre permet au terrain situé entre la route de Vierzon et la route de Mehun, d'être entièrement classé en zone U2.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette modification.

Mme Pascale SARRET, conseillère municipale, peut revenir.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

#### **- Etat des finances au 15 octobre 2009**

Mr le maire donne lecture de l'état des finances du budget assainissement de la commune au 15 octobre

Exploitation : Recette 18 739 €uros

Dépenses 20 593 €uros

Investissement : Recettes 14 808 €uros

Dépenses 16 780 €uros

Ce qui laisse apparaître un total général de – 3 826 €uros

#### **- Demandes de remise sur consommation**

Monsieur le Maire présente au conseil deux demandes de remise sur consommation suite à des fuites d'eau.

Après en avoir délibéré le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder sur la part assainissement de la collectivité une remise de 100% du volume de la fuite

### **SCOLAIRE ET SOCIAL :**

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint fait part au conseil municipal :

- du résultant des élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2009-2010
- qu'une partie des masques contre la grippe H1N1 est livrée
- de la fréquentation de la cantine et de la garderie pour cette première période
- qu'une démonstration avant l'achat d'une autolaveuse aura lieu prochainement
- que le changement des dalles du jeu extérieur est plus que nécessaire
- de la réaction des parents d'élèves vis-à-vis de l'abri

### **AFFAIRES EXTERIEURES :**

#### **- CCTV**

Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, 3<sup>ème</sup> vice-présidente de la CCTV, expose les décisions des deux derniers conseils communautaires.

Une large discussion s'instaure entre des membres sur les votes des délégués au conseil communautaire en absence d'ordre du jour détaillé avant le conseil communautaire. Les délégués votent en leur âme et conscience. Monsieur le Maire demandera à obtenir l'ordre du jour auparavant afin d'organiser une réunion d'orientation de vote

#### **- Recensement agricole 2010**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un nouveau recensement de l'agriculture sur l'ensemble du territoire va avoir lieu en 2010. Afin de faciliter cette opération il est demandé au Maire de créer une commission.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité, que cette commission sera composée de Mr Jacques CHOLLET, Maire, de Mme Catherine PASQUET, Maire-adjoint, de Mr Jean-Paul CHENU, représentant le monde agricole et de Mme Christine ZENDAGUI, secrétaire de Mairie

#### **- SAFER du Centre**

Mr le Maire rend compte des différentes ventes immobilières ayant eu lieu sur la commune et qui ont été portées à la connaissance de la Safer.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe que les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010, que le recensement de la population d'Allogny aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010.

Monsieur Serge BUFFET, conseiller municipal, présente le bilan en ce qui concerne les associations et les particuliers d'Allogny quant à leur participation à Brin de Culture de la CCTV (chorale et atelier de lecture). Une bonne impression d'ensemble s'en dégage. L'organisation de Brin de Culture est à rapprocher de la discussion précédente qui concernait les décisions en commission et en conseil communautaire.

La séance est levée à 20 heures 40.